

LE RODRIGUAIS



MOT DU CONSEIL

Une année 2020
qui commence bien!!

[Page 2](#)



ADMINISTRATION

Le saviez-vous?
Les jours de collectes
sont modifiés

[Page 3](#)



FINANCES

Nouveau rôle
d'évaluation foncière

Budget 2020

[Page 4 et 5](#)



URBANISME

Avis important
Réforme cadastrale

[Page 6](#)



COMMUNAUTAIRE

Organisme en vedette

[Page 7](#)



FAITS SAILLANTS

EN CAS DE SITUATIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ CIVILE, ÊTES-VOUS PRÊT?

PREMIÈREMENT, ASSUREZ-VOUS D'ÊTRE INFORMÉ !

Nouveauté!

Système d'alertes citoyennes

La municipalité vient de se doter d'un système d'alerte citoyennes. Les alertes permettent à la municipalité de communiquer aux citoyens des informations personnalisées en temps réel, tel que :
bris d'aqueduc, inondation, fermeture de route, etc.

En vous inscrivant à la plateforme, vous serez en mesure de choisir le type d'information qui vous intéresse, ainsi que le mode de communications que vous préférez.

Modes de communication :

- SMS (messagerie texte)
- Courriel
- Automate d'appels (message vocal)

Un outil rapide, convivial et sécuritaire mis à la disposition des citoyens gratuitement.

Vous désirez recevoir nos alertes? Inscrivez-vous! avis.munsar.ca

DEUXIÈMEMENT, SE PRÉPARER AUX SINISTRES

Vous êtes le premier responsable de votre sécurité : Préparez votre trousse d'urgence

Avoir une trousse d'urgence à la maison est important. Elle doit contenir suffisamment d'articles pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre. Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez annuellement son contenu. Remplacez au besoin les piles et les réserves d'eau.

Pour plus d'information visitez le www.munsar.ca





MOT DU CONSEIL

UNE ANNÉE 2020 QUI COMMENCE BIEN!!

Il ne faut pas se fier aux apparences! La saison froide est loin d'être une période où rien ne bouge, à Saint-Alphonse-Rodriguez. Bien au contraire, ce ne sont pas les activités qui manquent pour réchauffer l'hiver par chez nous. La nouvelle année commence en force et, pour le conseil, il est toujours aussi plaisant de consacrer du temps au bénéfice d'une communauté aussi dynamique et vivante!

Depuis l'arrivée de la neige, nombreuses sont les occasions de profiter des joies de l'hiver. Que nous pensions aux installations municipales comme la patinoire du village, les sentiers multifonctionnels (où il est possible de s'adonner au ski de fond, à la raquette, à la marche nordique et au fatbike), ou encore, que nous fassions allusion aux initiatives citoyennes comme les anneaux de glace sur les lacs Marchand, Pierre et Cloutier, nous sommes ravis de constater qu'une aussi belle offre hivernale permet à nos citoyens d'avoir du plaisir en bonne compagnie, et ce, en dépit des caprices de Dame Nature.

Nos organismes ont également fait preuve d'une grande créativité et d'une motivation hors du commun pour nous offrir des activités et des événements dignes de mention au cours des derniers mois. Les *associations de lacs*, le *Club Quad Matawinie*, le *club de motoneige Les Coureurs de Bois*, sans oublier l'*Association des pompiers de Saint-Alphonse-Rodriguez*, le *groupe Entraide et Amitié* ainsi que le *Club Amitié Saint-Alphonse*, se sont donnés corps et âmes pour animer notre hiver. Merci pour votre dévouement!

D'autres beaux projets sont appelés à se concrétiser au cours des prochains mois. Nous avons très hâte de pouvoir vous en parler davantage, mais certains concernent l'embellissement du noyau villageois... Restez à l'affût! Nous pourrions vous donner plus de détails à ce sujet au cours des prochains mois.

Dans un autre ordre d'idées, le budget 2020 est maintenant finalisé et vous est expliqué à la page 5 du présent document. L'équilibre budgétaire est maintenu, malgré une augmentation des dépenses de 2,5 %. C'est également le début de la taxation



pour le paiement des travaux effectués dans le cadre du projet d'égout et d'aqueduc du village effectués au cours des dernières années. Nous avons travaillé fort pour que ces derniers aient le moins d'impact possible sur nos citoyens, c'est pourquoi nous avons complètement revu nos méthodes de taxation. Il en est résulté l'abolition de la taxe de base qui, dans un souci d'équité, a été fondue à même la taxe foncière. N'hésitez pas à faire la lecture du document explicatif qui accompagne votre compte de taxes ou encore, à communiquer avec nous pour nous faire part de vos questions et préoccupations.

Finalement, le moment sera bientôt arrivé de souligner la précieuse implication de nos bénévoles. Vous êtes nombreux à consacrer de votre temps au bien-être de notre communauté et il en résulte une quantité incroyable d'activités qui rendent notre milieu bien vivant. Une belle activité ayant pour but de vous remercier comme il se doit est en cours d'organisation. Avis aux personnes concernées, vous recevrez l'invitation officielle sous peu. Nous espérons vous y voir en grand nombre!



ADMINISTRATION



LE SAVIEZ-VOUS?

Les jours des collectes sont modifiés. Le territoire compte maintenant différents parcours selon le secteur et la configuration de votre rue. Soyez attentif au nouveau calendrier qui comporte plusieurs renseignements essentiels.

Le saviez-vous?

L'éboueur est passé et votre bac n'a pas été collecté bien qu'il était sorti. Peut-être que l'une de ces situations s'applique :



Le format du bac	Le sens du bac	L'heure
Le contenant doit être en plastique sur roues, de 240 ou 360 litres, doté d'un couvercle et conçu pour la collecte des matières résiduelles. Le bac roulant est muni d'une prise européenne adaptée pour la collecte semi-automatisée. Le bac permet aussi la collecte automatisée avec pince.	Le bac doit être disposé en bordure de rue, sur votre propriété, les poignées orientées vers la propriété	La collecte se déroule entre 7 h et 19 h.
Le bon bac pour cette collecte	Le nombre de bacs	L'identification du bac
<ul style="list-style-type: none"> - Noirs ou verts pour les ordures ménagères; - Bleus pour les matières recyclables; - Bruns pour les matières organiques. <p>À noter : aucun bac peinturé n'est ramassé</p>	Un seul bac roulant par matière (ordure, recyclage, compostage) est autorisé par unité d'occupation. L'entrepreneur ne ramasse pas les quantités excédentaires laissées à côté des bacs (sauf dans le cas des collectes des encombrants et des collectes supplémentaires des résidus verts).	L'entrepreneur ne ramasse que les bacs qui sont dûment identifiés (REGIM ou MUSAR). Votre bac n'est pas dûment identifié, contactez-nous à l'adresse électronique info@munsar.ca ou par téléphone au 450 883-2264. Nous prendrons en note votre adresse et numéro de téléphone, afin d'aller identifier votre bac ultérieurement.

Le saviez-vous?

Saviez-vous qu'il en coûte plus de 300 000 \$ à la Municipalité, et donc à ses citoyens, par année pour la collecte et le traitement des ordures ménagères, des matières recyclables, des matières organiques, des encombrants ainsi que pour le service d'écocentre?

Savez-vous comment contribuer à réduire cette facture?

En réduisant le volume de matière à collecter et traiter. (<u>réduire et réutiliser</u>)	Simple calcul mathématique : moins on en collecte, moins on en traite, moins ça coûte cher.
En effectuant un tri selon les instructions 2020. (<u>les bonnes matières dans le bon bac</u>)	Mieux le tri est fait à la source plus le traitement est facile et moins coûteux.
En déposant ses bacs et encombrants aux bonnes dates de collectes.	Effectivement lorsque des déchets doivent être ramassés hors de collectes, c'est vraiment moins efficient et donc toujours plus coûteux.
Plus votre bac dure longtemps, moins on doit le remplacer et moins il vous coûte cher.	En prenant soin de son bac (le mettre juste au bord de son terrain, seulement les jours de collecte, s'assurer qu'il est bien visible pour le déneigeur, etc.)



FINANCES

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2020-2021-2022 À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2020

Qu'est-ce que le rôle d'évaluation?

Le rôle d'évaluation foncière est l'inventaire de tous les immeubles répertoriés sur le territoire de la municipalité.

Cet inventaire dénombre les propriétés selon les diverses catégories, il fournit des caractéristiques sur ces immeubles et il identifie distinctement chaque propriétaire. Le rôle d'évaluation est avant tout un outil de gestion, puisque sa principale utilité consiste à indiquer la valeur réelle aux fins de la taxation municipale et scolaire.

Pour chaque immeuble inscrit au rôle d'évaluation, une valeur réelle a été établie. La valeur réelle est le prix le plus probable qui peut être payé pour une propriété à une date donnée.

Comment savoir si l'évaluation d'une propriété est juste et raisonnable?

La façon la plus simple consiste à estimer le montant que l'on aurait obtenu pour la propriété si elle avait été vendue le 1^{er} juillet 2018.

Comme la valeur d'un immeuble fluctue avec le temps, elle doit être estimée à une date précise. Pour le rôle 2020-2021-2022, il s'agit du 1^{er} juillet 2018.

Un contribuable désirant obtenir des explications sur l'évaluation municipale de son immeuble peut communiquer avec la MRC de Matawinie :

- Par téléphone au 450 834-5441, poste 7040 ou sans frais 1 800 264-5441;
- Par courriel à l'adresse evalu@matawinie.org

La date limite pour déposer une demande de révision est AVANT le 1^{er} MAI 2020

Vous pouvez vous procurer le formulaire en personne à la MRC de Matawinie ou sur leur site internet au www.mrcmatawinie.org





FINANCES



BUDGET 2020 DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ

Saint-Alphonse-Rodriguez, le 19 décembre 2019 - Le 10 décembre le Conseil a présenté le budget de la Municipalité pour l'année 2020. C'est avec un souci d'équilibre entre les investissements à faire et la capacité de payer des citoyens qu'il a déterminé la répartition budgétaire pour 2020.

Changement : la taxe de base n'est plus. Elle est dorénavant assimilée à la taxe foncière. Les taxes générales versées à la Municipalité sont donc imposées à l'ensemble des contribuables et basées sur la valeur des immeubles imposables. Par exemple, pour une résidence unifamiliale dont la valeur s'établit à 158 000 \$ qui en 2019 comptait 130 \$ de taxe de base plus 1 112 \$ de taxes foncières, pour un total de 1 242 \$ de taxes générales, passera en 2020 de 0 \$ taxe de base plus 0,8062 \$ par 100 \$ d'évaluation de taxes foncières pour un total de 1 274 \$. Ces ajustements représentent une hausse de 32 \$ ou 2,5 % de la facture de taxes.

Des changements pour certaines taxes de services

L'ajout de dépenses d'entretien hivernal et estival de certaines rues privées vient ajouter aux revenus ainsi qu'aux dépenses municipales, représentant finalement un coût nul pour la Municipalité et les citoyens non directement concernés.

L'ajustement au coutant réel du service d'égout fait passer la taxe de ce service de 26,25 \$/mois à 38,50 \$/mois pour chaque résidence unifamiliale concernée. Le remboursement des investissements pour les infrastructures d'eau et d'égout du village débute, ce sera une taxe de 1,77 \$/mois pour chaque résidence unifamiliale concernée.

En ce qui concerne les taxes pour les services d'eau, de rechargement et de pavage des rues, elles demeurent les mêmes que les années précédentes.

Les orientations 2020

La Municipalité, pour une troisième année consécutive, réduit sa masse salariale, optimise ses ressources humaines et réalise des économies récurrentes en révisant ses façons de faire. C'est en donnant une priorité aux services municipaux de base : la mise à niveau du Service de sécurité incendie en termes de formation de personnel et en termes de réorganisation, un plan d'asphaltage, un embellissement de la route 343 et un réaménagement de la plage sont au programme des investissements prévus en 2020. L'offre en loisirs et en culture poursuivra sur sa lancée avec les politiques mises sur pied à ces fins.

Aussi résolument concerné par les défis de notre époque et tourné vers l'avenir, le conseil municipal mettra les citoyens à contribution en investissant dans la mise en place de stratégies de diminution des déchets, en reconduisant le fonds dédié au *soutien aux initiatives environnementales* et en mettant en place une *Politique de protection de l'environnement et de développement durable*. Finalement des projets de développement d'une route touristique et d'une diversification d'offres d'activités de plein air seront aussi au plan de travail.



URBANISME

AVIS IMPORTANT RÉFORME CADASTRALE

Dans les prochaines semaines, vous recevrez par la poste un avis du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN). Cet avis vous invitera à vous présenter aux consultations publiques concernant la réforme cadastrale. Celle-ci s'appliquera à **tous les terrains** sur le territoire de Saint-Alphonse-Rodriguez.

Les consultations auront lieu au Centre communautaire rodriguais les 24-25 mars et 6-7 avril prochains, selon les secteurs concernés, entre 14 h et 20 h.

Nous vous informons que la réforme cadastrale ne relève pas de la Municipalité. Toutefois, nous vous **encourageons fortement** à vous présenter à ces consultations.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer aux dates prévues ou si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec le MERN aux coordonnées qui seront inscrites sur l'avis.



RÉUNIONS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) CALENDRIER 2020

Le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) constitue un organisme mandaté par le conseil municipal composé de résidents nommés par résolution, et d'au moins un conseiller. Son rôle consiste à étudier et formuler des recommandations sur des questions en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de construction applicables sur le territoire de la Municipalité.

Dans certains cas, son intervention est obligatoire avant la décision par le conseil municipal, notamment pour les demandes de dérogation mineure, d'approbation à un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou de modification réglementaire.

Le CCU exerce un rôle consultatif, alors que les décisions relèvent du conseil municipal. Il se réunit à huis clos sur une base mensuelle, aux dates suivantes :

Dates limites de dépôt (le vendredi précédant la rencontre)	Réunions du CCU (le mercredi suivant la séance du Conseil municipal, à 19 h)	Réunions du Conseil municipal	Réunions du Conseil de la MRC*
17 janvier	22 janvier	18 février	11 mars
14 février	19 février	17 mars	8 avril
13 mars	18 mars	21 avril	13 mai
17 avril	22 avril	19 mai	17 juin
15 mai	20 mai	16 juin	8 juillet
12 juin	17 juin	21 juillet	9 septembre
17 juillet	22 juillet	18 août	9 septembre
14 août	19 août	15 septembre	14 octobre
11 septembre	16 septembre	20 octobre	25 novembre
16 octobre	21 octobre	17 novembre	25 novembre
13 novembre	18 novembre	15 décembre	Janvier 2021
11 décembre	16 décembre	Janvier 2021	Février 2021

* Applicable dans certains cas (exemple : demande de modification d'un règlement d'urbanisme)

N.B. Les dates inscrites peuvent être modifiées sans préavis.



COMMUNAUTAIRE

ORGANISME EN VEDETTE

Association des pompiers de Saint-Alphonse-Rodriguez : des pompiers... à valeur ajoutée!

Fondée en janvier 2013, l'Association des pompiers de Saint-Alphonse-Rodriguez (APSAR) a pour mission de venir en aide aux familles moins favorisées de la communauté, d'organiser des événements communautaires, de sensibiliser la population, plus particulièrement les jeunes, à la prévention des incendies ainsi qu'à l'importance du travail des pompiers.

Pour accomplir sa mission, l'APSAR organise des activités tout au long de l'année, dont le Bazar des pompiers, qui prend la forme d'une grande vente de garage communautaire où tous sont rassemblés sous un chapiteau érigé dans le stationnement de l'église. L'organisme s'occupe aussi de la Guignolée des pompiers qui a pour but d'amasser des dons et des denrées alimentaires afin d'agrémenter le temps des fêtes de plusieurs citoyens.

Nous retrouvons également les membres de l'APSAR à chacune des représentations des Doux Jeudis sous les étoiles, car ils s'occupent de la gestion du stationnement les soirs de spectacles, mais aussi, de la vente des populaires coupons de « moitié-moitié ».

En échange de leur appui en bénévolat dans les différents événements, l'APSAR soutient financièrement plusieurs organismes rodriguais, notamment: le groupe Entraide et Amitié, l'école primaire de Saint-Alphonse, le Camp De-La-Salle, la Société d'histoire de Saint-Alphonse-Rodriguez, le comité du domaine des 4 Hétu ainsi que le comité du domaine du lac Bastien.

Tous les pompiers sont automatiquement membres de l'APSAR. Les citoyens peuvent également faire partie de l'association moyennant une cotisation annuelle de 40 \$. Il est également possible de faire des dons ou de s'impliquer bénévolement en communiquant avec l'APSAR sur sa page Facebook ou via la réception de l'Hôtel de ville.



AGENDA COMMUNAUTAIRE

Événement	Organisateur	Date	Lieu
Scrabble duplicate	Club de Scrabble Les Maux de Tête	Tous les jeudis 13 h à 16 h	Centre communautaire rodriguais
Assemblée générale	CACP	27 février 19 h	Maison de la culture
Tout en art	CACP	2 mai, 11 h à 17 h et 3 mai 11 h à 16 h	Maison de la culture et centre communautaire Rodriguais
Assemblée générale	Société d'Histoire	14 mai 19 h	Presbytère
Ouverture un samedi sur deux		1 ^{er} , 15 et 29 février, 14 et 28 mars, 9 h à 12 h	
Vente spéciale chaussures adultes et livres	Comptoir vestimentaire	25 février, 13 h à 16 h	Comptoir vestimentaire
Vente spéciale les sacs à 5\$		Tous les mardis de mars, 13 h à 16 h	
Concert du printemps	Chœur Belles-Montagnes	24 mai à 14 h 30	Église St-Alphonse

- LÉGENDE -

BDJO	Bibliothèque Dr-Jacques- Olivier
CCR	Centre communautaire rodriguais
CP	Camp Papillon
ÉSA	Église Saint- Alphonse
MDC	Maison de la culture
PB	Parc Bastien
PDA	Parc des Arts
PM	Plage municipale



Prochaine
édition du journal
Le Rodriguais:
mai 2020

À retenir	Date	Lieu
Camp de jour de la relâche scolaire	2 au 6 mars	CDLS
Causeries sur les paroles de chanson Gilles Vigneault, poète et parolier	7 mars à 14 h	MDC
Heure d'été (heure avancée)	Nuit du 7 au 8 mars	
Retrait des pneus hivernaux	À partir du 15 mars	
Atelier de fabrication de produits nettoyants	14 mars à 10 h	CCR
Taxes municipales - versement 1	15 mars	
Séance ordinaire du conseil municipal	17 mars, 21 avril et 19 mai à 19 h	CCR
Consultations publiques réforme cadastrale	24-25 mars et 7-8 avril	CCR
Heure du conte	28 mars	BDJO
Causeries sur les paroles de chanson Les Beatles, paroles de chansons	28 mars à 14 h	MDC
Conférence Drôle d'histoire de l'art	4 avril à 14 h	CCR
Disco de Pâques	9 avril 18 h 30	CCR
Vendredi Saint et lundi de Pâques Services municipaux fermés	10 et 13 avril	
Permission de stationner dans les rues la nuit	Dès le 15 avril	
Fête des bénévoles	18 avril	CCR
Retrait des abris d'auto temporaires	Au plus tard le 30 avril	
Ouverture des parcs, des terrains de tennis et de soccer	Durant le mois de mai	
Retrait des pneus hivernaux à crampons (clous)	Au plus tard le 1er mai	
Festival Petits bonheurs	2 mai 10 h	MG
Causeries sur les paroles de chanson Les paroles de la chanson traditionnelle	9 mai à 14 h	MDC
Lancement de la programmation d'activité estivale	14 mai	CCR
Soirée jeux de société	15 mai	CCR
Ouverture de l'écocentre	15 mai	
Journée de l'environnement	16 mai	CCR
Journée des Patriotes - Services municipaux fermés	18 mai	

HÔTEL DE VILLE

Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez
101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez
(Québec) J0K 1W0

Tél.: 450 883-2264

Sans frais: 1 877 883-2264

Fax: 450 883-0833

✉ info@munsar.ca @ [munsar.ca](https://www.munsar.ca)

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi
9 h à 12 h
13 h à 16 h 30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaire

Lundi au mercredi	13 h 30 à 16 h 30
Jeudi	13 h 30 à 19 h 30
Vendredi	13 h 30 à 16 h 30
Samedi	9 h à 12 h

📶 Connexion Internet disponible sur
les heures d'ouverture.

Suivez-nous!



Inscrivez-vous à notre infolettre
[munsar.ca](https://www.munsar.ca)



Abonnez-vous à notre page
[Facebook.com/munsar.ca](https://www.facebook.com/munsar.ca)
pour ne rien manquer.